



Délibération du Conseil d'Administration

D 2023-04-18

Le 30 Juin 2023,

Le Conseil d'administration du CCAS de la commune de La Verpillière,
Dûment convoqué le 23 juin 2023,
S'est réuni en session ordinaire, à la Mairie à 15h, Place du Docteur Ogier, sous la présidence de
Madame Marcelle VIVENT, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : Marcelle VIVENT, Olivier KLEIN, Geneviève PORTRON, Annie SANCHEZ, Philippe
CHATON, Danielle BERGER, Gérard LYOT, Robert PROTHIERE, Monique COLIN

Avaient donné procuration :

Geneviève BOROT pouvoir à Annie SANCHEZ
Rachel CUCCO pouvoir à Olivier KLEIN
Michelle DUPORT pouvoir à Marcelle VIVENT

Etaient absents : Patrick MARGIER, Armelle GIRERD-CHANEL, Bernadette SANCHEZ, Viviane TAHARI,
Régine URIETA

Nombre de membres :

En exercice :	17
Présents :	9
Absents :	5
Procurations :	3
Votants :	12

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 2023

Le Conseil d'Administration,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU le procès-verbal annexé à la présente,

CONSIDERANT que Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la réunion du Conseil
d'administration du mercredi 10 mai dont le projet a été adressé aux membres du Conseil
d'administration,

CONSIDERANT que Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'administration à formuler
leurs observations,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration mercredi 10 mai 2023.

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

Fait à LA VERPILLIÈRE,

Le 30 juin 2023

La Vice-Présidente,

Marcelle VIVENT

